

Burundi : reprise du procès des présumés putschistes de mai 2015

RFI, 11-04-2016 Au Burundi, le procès en appel des présumés putschistes de mai 2015 a repris, ce lundi 11 avril, à Gitega. En janvier dernier, quatre généraux avaient été condamnés à perpétuité dont le numéro deux du putsch, Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense du Burundi. Le leader de cette tentative, le général Nyombarako, avait, lui, réussi à fuir. Depuis, il a pris la tête des Forces armées publiques du Burundi (Forebu), l'un des deux mouvements armés d'opposition actifs au Burundi.

Une dizaine d'officiers avaient été condamnés à 30 ans de réclusion, huit autres à 5 ans et sept personnes avaient été acquittées. Deux semaines plus tard, le parquet - qui avait requis la perpétuité pour tous les 28 accusés - a annoncé faire appel. Mais début février, le ministre public s'était déclaré « non satisfait » par la décision du juge. Ce qui a retenu la perpétuité que pour 4 des 28 accusés et a abandonné certaines charges de l'accusation. Le procès en appel des présumés putschistes a donc repris, ce lundi, à Gitega, dans le centre du pays, après avoir été renvoyé pour des motifs de procédure, il y a quelques semaines. La journée a été consacrée à l'audition du général Cyrille Ndayirukiye dans la tenue vert-clair des prisonniers qu'il a comparu. Selon une source présente dans la salle, l'ancien ministre de la Défense est apparu confiant. Il maintient avoir agi pour défendre la population alors que les manifestations pacifiques contre le troisième mandat du président Nkurunziza étaient durement réprimées. Il continue à se défendre seul, affirmant que tous les avocats contactés ont refusé de plaider par peur d'être à leur tour accusés de putsch. « Je n'ai pas renoncé à mon droit à un avocat, j'ai été contraint à cela », a expliqué le général. Cyrille Ndayirukiye a déclaré que les juges de ne pas prendre en compte ses aveux formulés après son arrestation affirmant qu'ils ont été soutenus par la torture et des menaces de mort. Pour appuyer son propos, il a exhibé des photos le montrant blessé ainsi qu'un vêtement qu'il portait lors de son arrestation. De son côté, le parquet est revenu sur les raisons de cet appel. Il souhaite montrer les liens entre les organisateurs du putsch et les manifestations d'avril dernier et de montrer que « tout cela était préparé », explique une source sur place. Ce mardi, devraient comparaître les trois autres généraux désignés par la Cour, comme les instigateurs du coup d'Etat manqué.